

UN CORPS DANS L'ÉTANG

Jean-Jacques BODEQUIN

UN CORPS DANS L'ÉTANG

ROMAN POLICIER

**AUTEUR – ÉDITEUR
11 Cote des Granges
23170 Chambon sur Voueize
Tél : 06.41.00.56.92**

DU MÊME AUTEUR

La Bataille du Bonheur (1997) ouvrage philosophique (épuisé)

L'Héritière du cirque (1997) roman (épuisé)

Sortilèges pour une Légende (2014/2018) roman
(Publié chez bookelis.com)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

© Jean-Jacques BODEQUIN, 2014/2018

ISBN : 978-2-9510922-2-8

CHAPITRE PREMIER

Les pâles lueurs du soleil, encore timide, d'une belle matinée d'automne éclairaient la campagne vallonnée de Moselle. Dans un rythme régulier une Renault Mégane, bleu nuit, achevait son parcours vers une destination inconnue... Les occupants du véhicule étaient semble-t-il inquiets... Les arbres, sur les bas-côtés de la route défilaient progressivement et le paysage changeait au hasard de la chaussée...

L'automobile se rapprocha d'un petit village perdu dans la vallée où le commissaire Meinard, et l'officier de police judiciaire Vernet, étaient chargés d'une importante mission. Celle-ci était pour le moins mystérieuse aux deux policiers. Ils ne possédaient guères de renseignements pour cette affaire assez ambiguë. Certes, le Procureur de la république les fit venir à Longeville, un petit patelin en Moselle, pour y élucider un crime et trouver le ou les auteurs. Le meurtre ayant été perpé-

tré au lieu-dit « La Sablière », un petit étang aux abords du petit village.

Après avoir fait le long voyage de Paris à Longeville par des routes sinueuses et monotones, la voiture s'engagea finalement dans un sentier caillouteux et boueux d'un sous-bois... Ce chemin forestier déboucha sur une petite clairière, dont les arbres et le mucus du sol signalaient l'approche de l'hiver. Les feuilles, couleur ocre et rougeâtre, faisaient penser à Vernet, l'officier de police judiciaire, que le moment était propice pour la cueillette des champignons.

Par-ci, par-là, quelques feuilles plus foncées que les autres se détachaient des branches de certains chênes, et virevoltaient dans l'atmosphère, avant de se poser en douceur sur le sol humide. Ces feuilles s'étaient décrochées par le vent assez frais de cette matinée de septembre.

La Renault Mégane avançait chaotiquement dans le sous-bois par les nombreuses ornières du chemin forestier. Le Commissaire et son adjoint étaient secoués dans la voiture. Meinard observa le décor qui se présentait à son regard, tandis que Vernet ne pouvait guère distinguer la beauté du site. Il maintenait le volant avec difficulté... Et il se préoccupait surtout de maintenir son engin correctement pour ne pas aller dans le faussé...

Sur le visage du commissaire une tristesse s'incrusta et son cœur se serra au fur et à mesure que la voiture s'enfonça dans le petit bois. Rien ne pouvait autant le sensibiliser et l'émouvoir que cette nouvelle enquête qui semblait assez terne.

Lentement, la Renault des deux policiers se dirigea vers le petit étang qui se situait le long du bois. Et que les deux hommes apercevaient enfin.

— Nous arrivons, Vernet ! lui signala le commissaire.

— En effet ! confirma son adjoint. Si tu le permets, Mei-

nard, nous allons stationner un peu plus loin pour pouvoir être le plus proche du lieu du crime.

Il lui indiqua l'endroit par un geste de la tête.

— Oui, oui ! Je distingue l'estafette de la gendarmerie un peu plus loin. Arrête le moteur et suis-moi ! Tu ne seras pas de trop. Lui précisa le commissaire en ouvrant la portière.

Vernet leva les sourcils de stupéfaction. Il ne saisissait pas la réflexion de son supérieur. Il savait que pour chaque enquête il était toujours derrière ses talons.

— Je le pense bien ! avoua-t-il en coupant le contact. Je ne serais pas venu avec toi si je ne t'épaulais pas !

Meinard ne chercha pas à lui expliquer sa pensée. Il était préoccupé par cette nouvelle affaire qui débutait.

— Ne chipotons pas sur les mots, Vernet. Tu sais très bien ce que je pense de toi !

— Je le sais bien, mais c'est plus fort que moi !

Coupant ce début de dialogue, les deux policiers sortirent du véhicule. Puis ils se dirigèrent vers le responsable de la gendarmerie locale qui les attendait. Meinard et Vernet en profitèrent pour porter leur regard sur le paysage qui se présentait à leurs yeux. Celui-ci semblait sinistre par la présence de tous ces gendarmes. Pourtant, rien ne laissait supposer le drame en dehors de tous ces hommes en uniformes qui sillonnaient les alentours de l'étang, à la recherche du moindre indice.

Pour le commissaire, cela faisait partie de la routine pour chaque affaire. Cependant, il supportait difficilement cette lugubre image qui était devant ses yeux. Et son cœur, sensible, se refroidissait quand il se trouvait dans l'obligation d'observer le lieu où était promulgué un acte criminel. Cela le gênait énormément, mais il devait se soustraire par la force des choses. Son métier n'était pas fait que de douceur.

— Bonjour, messieurs ! Vous êtes sans doute le commissaire Meinard ? s'informa l'adjudant de la gendarmerie en se mettant au garde à vous.

— En effet ! Voici l'OPJ, Vernet, mon adjoint !

Meinard, en lui présentant son collaborateur, vit l'adjudant porter aussitôt son regard sur Vernet.

— Nous vous attendions, messieurs. Notre commandant nous a prévenus que vous souhaitiez prendre connaissance des lieux où le crime a été découvert, avant que vous puissiez entamer votre enquête. Aussi, nous sommes à votre disposition, conclut l'officier de la gendarmerie en se mettant au repos.

— Passons sur les formules de politesses, voulez-vous ! précisa Meinard avec un regard sévère. Où se trouvait la victime ?

L'adjudant comprit que le commissaire ne tenait pas à s'éterniser dans ce lieu et il lui dit :

— C'est par ici ! Si vous voulez bien me suivre !

Aussitôt Meinard et Vernet emboîtèrent le pas au côté du responsable de la gendarmerie. Quelques mètres plus loin, les trois hommes pouvaient découvrir les herbes et les feuilles le long de la berge qui étaient piétinées. Le sol était sérieusement foulé. Ce qui intrigua les deux enquêteurs, mais que l'adjudant ne comprit pas.

— C'est exactement là ! montra le gendarme d'un geste de la main. Vous pouvez vérifier, il ne subsiste aucun indice valable.

Meinard comprit aisément que le lieu avait été épluché par les gendarmes, et que le moindre élément pouvant les aider devait être conservé par eux.

— Certes ! dit-il d'un ton monocorde. Cependant, d'après le procès-verbal qui a été établi par vos collègues, la disposition

du corps a probablement été décrite ? Et de ce fait, nous aimerions bien avoir des détails, si cela est possible ?

Le commissaire baissa la tête et étudia le sol, tandis que l'adjudant tenta de se justifier sur le sous-entendu du policier :

— Monsieur le commissaire, vous pensez bien que tout cela a été fait ! C'est avant tout un devoir qu'on ne saurait omettre. Sachez que la victime est une jeune femme brune...

Mainard, sans transition, confirma les informations que le gendarme venait de lui fournir :

— Je sais cela ! Ce qui me chiffonne, par contre, c'est cet endroit. Il est passablement éloigné du village.

En lui précisant ses pensées à haute voix, les paupières du commissaire se refermèrent légèrement, comme pour accentuer le doute qu'il avait en lui. Son visage se crispa et devint plus dure.

— En vérité, reprit Vernet, c'est tout simplement une clairière ! Tout est faisable dans ces conditions !

— Peu importe que ce cadre soit une clairière, messieurs ! Cependant, c'est un endroit très discret et peu de monde vient s'y promener, excepté quelques pêcheurs le week-end !

Tout en écoutant l'adjudant, les deux policiers scrutèrent avec attention le sol et le bord de l'étang. Ils pensaient, probablement trouver un petit indice, en dépit du travail des gendarmes.

— Raison de plus ! D'après le compte-rendu du procureur, la victime fut découverte que deux jours après sa disparition. Avoua le commissaire. Or, vous nous dites que ce lieu est désert. Cela semble contredire singulièrement cet aspect par la découverte fortuite, j'en conviens, mais néanmoins réelle de la jeune femme.

L'adjudant fronça les yeux pour marquer son impuissance.

— Monsieur le commissaire ! Il a fallu deux jours pour découvrir la victime !

— Je ne vous fais aucun reproche, mon adjudant ! Je constate tout simplement ! conclut le policier.

Vernet, qui était resté discret depuis son arrivé, posa une question qui pouvait être capitale pour la suite de leur enquête :

— La victime a-t-elle subi des violences ?

À cette question le responsable de la gendarmerie locale se trouva fort embarrassé.

— Je ne peux rien vous dire à ce sujet. Le médecin légiste vous confirmera cela. Cependant, il apparaît, d'après monsieur Paget, le toubib qui a établi l'acte de décès, que la jeune femme aurait été abandonnée sur place par son assassin, après l'avoir noyée.

Vernet, par ces précisions, voulu obtenir de plus amples renseignements. Il insista :

— La victime a du se défendre, je suppose ?

La réponse de l'adjudant fut rapide, sans équivoque :

— Je n'en sais strictement rien, mais il apparaît qu'il n'y aurait eu aucune trace de lutte sur le corps de la victime, ni sur le sol.

— Cela paraît bien curieux, en effet ! constata Meinard.

— Elle aurait volontairement accepté de se laisser noyer ? C'est une hypothèse bien étrange, vous ne trouvez pas ? précisa Vernet avec une légère pointe d'ironie dans la voix.

— Je n'affirme pas cela ! avoua l'adjudant piteusement.

— Certes, mais rien ne prouve le contraire actuellement, prôna Vernet vertement.

— En conclusion, un familier, par exemple, aurait pu la tuer. Cela semble facile puisque celui-ci connaissait la victime. Cependant, il faut savoir si tout cela est véridique ! assura Mei-

nard en ayant une petite idée dans sa tête qui lui suggérait le contraire.

Tout en étudiant les diverses probabilités susceptibles de concorder avec la réalité, les trois hommes se déplacèrent pour rejoindre leurs véhicules. Il n'était plus nécessaire de rester sur le bord de l'étang, vu que tout avait été ratissé par les gendarmes.

— Monsieur le commissaire, vous seul pouvez juger. Je peux simplement vous fournir les rapports qui ont été établis lors de la découverte du corps sur la berge.

— Parfait ! Il est inutile que nous restions ici à présent, mon adjudant !

Meinard se tourna vers son adjoint, puis il ajouta :

— Allons à la gendarmerie, Vernet ! Nous prendrons connaissance du procès-verbal.

L'adjudant fixa les deux policiers en les écoutants.

— Si vous le permettez, je vous accompagne, messieurs !

Le commissaire ne voyait aucun inconvénient.

— Entendu, mon adjudant ! Nous vous suivons.

Les trois hommes se rendirent devant leur véhicule respectif. Et ceux-ci se mirent en route... Ils empruntèrent le même chemin, mais cette fois en sens contraire, jusqu'à l'orée du bois. Ils bifurquèrent ensuite pour rattraper la nationale...

Pendant le trajet, le commissaire pensa à haute voix. Ce n'était pas dans ses habitudes.

— Vois-tu, Vernet, ce qui paraît troublant dans cette affaire, c'est la victime. Elle n'a formulé aucune résistance. Et cela ne concorde pas avec le résultat du médecin qui a fait le constat !

— C'est un point qu'il faudra résoudre ! précisa Vernet tout en surveillant la route.

Le visage du commissaire s'assombrit soudainement. Il fixa Vernet et grommela :

— Bien entendu ! C'est une question idiote, Vernet !

Bien que vexé par la réaction de son supérieur, l'OPJ resta pensif.

— À bien y réfléchir, ajouta-t-il, je crois que j'ai trouvé la solution.

Meinard tourna aussitôt la tête en direction de son adjoint. L'idée que Vernet aurait trouvé une conclusion plausible paraissait impensable.

— Tu connaîtrais la solution ?

Tout en conduisant, Vernet fronça les sourcils, car il était déçu. Les propos de son chef l'avaient atterré. Il ajouta sèchement :

— Pourquoi ne la connaîtrais-je pas ? Je ne suis pas plus bête qu'un autre !

Le commissaire comprenant le sens des paroles de son coéquipier, et sachant qu'il avait atteint l'amour-propre de son adjoint, ajouta :

— Je n'ai pas voulu te vexer ! Si tu as une idée, précise ta pensée !

Vernet, par rapport aux dires de son supérieur, se sentit rassuré. Aussi, il tint à s'expliquer :

— Et bien voilà ! D'après les dires de l'adjudant, aucune trace de lutte n'a été constatée sur le corps de la jeune femme...

— On le sait ! Abrège ! s'écria Meinard un peu énervé.

Son adjoint fronça les sourcils, une fois de plus, et son regard devint plus dur. Faignant de ne rien avoir entendu, il continua son raisonnement :

— Par conséquent, je pense, et cela est personnel, que cette femme a dû être droguée.

Meinard devint pâle en écoutant l'OPJ. Il avait en horreur les palabres interminables.

— Quel est ton avis ? questionna Vernet en tournant la tête vers son supérieur.

— Oui ! ... Peut-être... Mais alors, le médecin, qui a constaté le décès, aurait descellé des traces ! Ton hypothèse n'est plus admissible dans ces conditions.

— Pourquoi serait-elle fausse ? se demanda Vernet qui ne comprenait pas le jugement de son supérieur.

— Mais tout simplement par la conclusion du toubib ! Réfléchit un peu, Vernet ! Tu oublis qu'il n'y a pas de trace !

Son adjoint ne voulant pas capituler, ajouta :

— Soit ! Toutefois, le médecin légiste ne nous a pas fournis son rapport. D'accord ! Je conçois que je me suis aventuré en prononçant le mot drogué. En fait, j'ai voulu dire endormie.

— Ton point de vue est acceptable. Je suis entièrement de ton avis. Surtout que mon esprit y avait songé. Mais cette supposition nous oblige à découvrir l'emplacement où cette jeune femme aurait été endormie.

— Forcément ! Je doute que son assassin l'ai fait au bord de l'étang.

— Tu as parfaitement raison, lui précisa le commissaire.

— Tu vois ! Je ne suis pas si idiot !

Meinard ne releva pas cette insinuation. Il préféra réfléchir.

— Cela tente à prouver, finalement, que l'assassin a transporté sa victime.

Restait à savoir comment celui-ci aurait effectué ce transport, et par quel moyen ? Chacun épilogua sur la façon dont la pauvre jeune femme trouva la mort. Quand ils se présentèrent devant la gendarmerie, ni Meinard, ni Vernet, n'avait découvert